



MIS

Maison
de l'innovation
sociale

15 mai 2021

Enraciner l'innovation sociale comme champ de pratique pour un Québec plus résilient

Un mémoire rédigé par la Maison de l'innovation sociale (MIS),
présenté dans le cadre du processus de consultation entourant
la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022
du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec.



Table des matières

- 3 **Présentation de la MIS**
- 4 **Résumé : Une vision ancrée dans la transition socio-écologique**
- 5 **Trois orientations clés pour propulser la recherche et l'innovation au service d'une relance véritablement durable au Québec**
 - 5 **1.** Augmenter le soutien aux initiatives citoyennes à impact positif socio-environnemental et aux projets d'intrapreneuriat et d'entrepreneuriat en phase d'amorçage pour stimuler l'émergence et le déploiement d'un plus grand nombre et d'une plus grande diversité d'innovations sociales
 - 7 **2.** Investir dans la recherche et l'expérimentation de nos infrastructures sociales participatives afin de renforcer la résilience et la capacité d'action des communautés
 - 9 **3.** Investir dans la R&D sociale pour adapter les cadres structurels réglementaires et financiers qui freinent le déploiement d'innovations à fort potentiel d'impact socio-environnemental positif
- 12 **Conclusion**

La Maison de l'innovation sociale (MIS), appuyée par des partenaires de projets privilégiés de la MIS, est heureuse de répondre à l'appel de mémoires lancé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MÉI) afin de participer à la réflexion sur l'avenir de la recherche et de l'innovation au Québec et à l'élaboration de la stratégie gouvernementale en la matière pour 2022.



La Maison de l'innovation sociale (mis.quebec)

À titre d'organisme voué à l'émergence et au soutien d'innovations sociales, la MIS œuvre au quotidien avec de multiples parties prenantes de tous horizons, dont celles issues des milieux de la recherche et du secteur public, pour catalyser un plus grand nombre et une plus grande diversité de solutions pouvant répondre aux grands enjeux sociétaux du XXI^e siècle.

Plus spécifiquement, la MIS est une force vive et un levier déterminant dans la R&D sociale, l'émergence et le développement de projets à fort potentiel d'impact social et environnemental positif en milieu urbain, auprès de collectifs citoyens, d'organisations gouvernementales, d'universités et des milieux entrepreneuriaux, communautaires et philanthropiques. Elle intervient principalement dans la phase initiale des parcours de leaders de projets et de leurs initiatives, avec une offre d'accompagnement et de renforcement de capacités pour l'idéation et l'amorçage d'innovations, dans une approche de réduction des risques et de maximisation d'impact.

Elle agit aussi en complémentarité aux autres actrices et acteurs de l'écosystème en innovation sociale et contribue à fédérer leurs multiples expertises autour de projets porteurs pour accélérer la transition socio-écologique au Québec.



Résumé : Une vision ancrée dans la transition socio-écologique

Comme d'autres organisations ayant déposé un mémoire dans le cadre de ce processus de réflexion, la MIS se réjouit des efforts que consacre le gouvernement québécois au renforcement de la recherche et de l'innovation comme levier d'épanouissement collectif. Or, si la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2022 se veut un outil structurant pour la relance durable, nous croyons que celle-ci doit impérativement s'ancrer dans l'accélération de la transition socio-écologique.

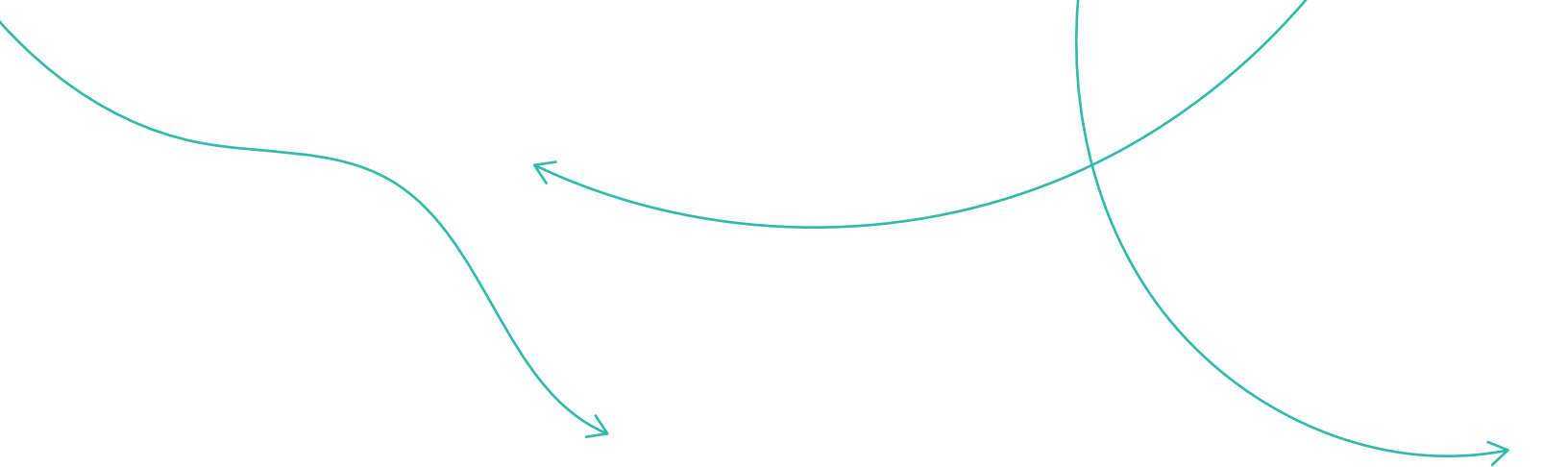
La « création de richesse » découlant des efforts en recherche au Québec tel qu'escomptée par le gouvernement passe aussi, voire surtout, par la valorisation des retours sur investissement en matière d'impact social et environnemental. L'une n'exclut pas l'autre. Toutefois, l'ambition économique ne peut s'exprimer ni se concrétiser au détriment des retombées positives et inclusives sur le plan social et environnemental. Ainsi, la SQRI peut certes contribuer à la prospérité économique du Québec, mais si elle se veut véritablement durable, elle se doit de soutenir une économie à la fois résiliente, visionnaire et imputable aux générations futures.

Les choix qui s'imposent aujourd'hui sont déterminants pour notre avenir et on ne saurait minimiser l'importance des conséquences qu'auront les mauvaises décisions de 2022. Nous croyons que l'avenir de la recherche et de l'innovation au Québec doit englober l'innovation sociale comme champ de pratique à la fois responsable, intelligent et structurant pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Sans pour autant prétendre être exhaustif, ce mémoire revendique trois orientations clés pour faire de la SQRI 2022 une stratégie qui offre des réponses à la fois conséquentes, réalistes et nécessaires pour relever efficacement les défis post-Covid de notre société et auxquelles la MIS, en collaboration avec une diversité de partenaires, peut aussi contribuer.

Ces orientations clés s'articulent ainsi :

- Un financement accru au **soutien de projets à fort potentiel d'impact social et environnemental en phase d'amorçage** et à leur maillage avec les opportunités de développement les plus aptes à accélérer leur déploiement ;
- Un investissement dans des **infrastructures sociales participatives** visant à renforcer la résilience des communautés et à stimuler leur capacité d'action ;
- Un investissement dans la **R&D sociale visant à adapter des cadres structurels propres aux secteurs publics et privés** qui freinent le déploiement d'innovations ayant le potentiel de répondre aux enjeux socio-environnementaux.



Trois orientations clés pour propulser la recherche et l'innovation au service d'une relance véritablement durable au Québec

1 Augmenter le soutien aux initiatives citoyennes à impact positif socio-environnemental et aux projets d'intrapreneuriat et d'entrepreneuriat en phase d'amorçage pour stimuler l'émergence et le déploiement d'un plus grand nombre et d'une plus grande diversité d'innovations sociales

Si l'on reconnaît d'emblée la pertinence d'investir et de soutenir les entreprises émergentes parce qu'elles ont la capacité de stimuler la croissance économique d'une région et, par ricochet, le bien-être socio-économique de la population environnante, il en va de même pour les entreprises sociales dont l'impact socio-environnemental positif s'intègre aux retombées économiques escomptées et contribue à transformer durablement le cadre économique et entrepreneurial pour l'ancrer dans une perspective de transition socio-écologique. Or, nous savons que moins de 35 % des entreprises québécoises de moins de cinq personnes employées survivent après cinq ans¹. Qu'en est-il alors pour les organisations qui portent des projets d'innovation sociale et qui cumulent les barrières à l'entrée en raison notamment d'un modèle qui recherche un retour social et écologique positif sur investissement ?

De l'idée à l'impact, un parcours d'innovation semé d'embûches

Il ne manque pas d'idées et de créativité au Québec pour répondre aux enjeux socio-économiques par le biais de la recherche et de l'innovation. C'est tout le contraire. L'étape de l'idéation qui précède l'émergence d'une innovation en est une qui est foisonnante. Or, nous constatons que les projets d'innovation sociale échouent souvent dès la ligne de départ, en raison d'absence de réseau, d'un manque de connaissances ou d'accès aux ressources nécessaires pour franchir le seuil entre idéation et réalisation. Un projet à impact positif bien ficelé en amont de l'étape de son plein déploiement est garant de son succès et de sa mise à l'échelle réussie, tant sur le plan de son attractivité pour les investisseurs qui cherchent à bien gérer leurs risques, que sur le plan de sa gouvernance, de la composition des expertises de son équipe, de son accès au marché ou à ses usagers, de l'optimisation de son déploiement, que sur le plan du bien-être et de la résilience de celle ou de celui qui le porte.

Le soutien en amorçage, une clé essentielle à l'adoption de l'innovation

Il faut se rappeler qu'une idée ne se transforme en innovation qu'une fois que cette dernière est adoptée par le marché ou pleinement appropriée par ses usagers et son milieu. Il n'y a pas d'innovation sociale sans adoption, d'où l'importance de ne pas négliger ni de précipiter la phase de conception et d'amorçage des projets, surtout ceux qui remettent en question les habitudes des usagers ou appellent à un changement de comportement ou de culture visant à relever les grands défis sociétaux.

¹ Source : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/entrepreneuriat_pme/nouvelle_entreprise_taux_survie_2008.pdf

La force de l'innovation sociale comme champ de pratique et de recherche repose justement sur la place qu'elle accorde à la recherche et à la cocréation entre une multiplicité de parties prenantes autour d'un même enjeu. Il s'agit d'une vision ascendante et intégrée de la recherche et de l'innovation. À titre d'exemple, pour qu'une innovation en milieu agricole génère les impacts sociaux et environnementaux positifs escomptés, les productrices et producteurs agricoles doivent l'expérimenter, se l'approprier et l'adopter. En étant partie prenante de la problématisation des enjeux qui leur sont propres, en participant à la recherche et au développement de solutions, et en y voyant les retombées concrètes pour leur production et leur terre, les usagers seront plus enclins à adopter une innovation qui sera par ailleurs adaptée à leur réalité et tiendra compte des enjeux économiques, tout comme ceux liés à l'impact social et environnemental².

Semblablement, une municipalité sera plus ouverte et encline à collaborer à un projet d'occupation transitoire d'un de ses bâtiments si ce projet répond à ses enjeux et à ses objectifs, dont l'assurance que les risques sur le plan de la sécurité y sont bien gérés, qu'elle peut limiter ses coûts d'entretien, tout en suscitant des retombées positives pour la communauté environnante³. Dans les deux cas, les barrières au déploiement de projets à fort impact social et environnemental qui défient de surcroît les modèles en place, sont nombreuses et leur contournement nécessite un accompagnement soutenu et une implication de la part des personnes concernées par l'innovation en devenir. Ce soutien en phase d'amorçage est critique à la mise en œuvre des projets, qu'il soit axé sur la stratégie d'impact du projet, sur les compétences de l'équipe, sur les ressources à la disposition du projet, sur les obstacles structurels à contourner, le contexte de déploiement ou les parties prenantes à considérer ou les opportunités de maillage à convoiter.

Or, il existe peu de soutien pour accompagner le passage d'une idée à sa mise en œuvre. Et lorsque cette offre de soutien est présente, qu'elle soit financière ou sur le plan du renforcement de la capacité des leaders, elle dessert souvent le même type de profil d'entrepreneuriat. Il y a lieu d'élargir la diversité des leaders de projets et celle des initiatives que l'on souhaite soutenir collectivement afin de multiplier les occasions d'innover socialement.

La conception de programmes ciblant spécifiquement les personnes qui portent un projet d'innovation sociale en phase d'amorçage et pour lequel un soutien financier est essentiel, mais qui n'ont pas encore confirmé leur structure juridique ou leur stratégie de déploiement, est un levier clé pour dynamiser le développement de l'innovation, optimiser la fluidité de la chaîne d'innovation et accélérer le passage d'une idée à fort potentiel d'impact positif à sa mise en œuvre.

C'est précisément face à ce même constat que la MIS s'active à combler cette brèche en générant, en captant et en accompagnant le maximum d'innovations portées par une diversité de personnes, à un niveau de maturité tel qu'elles puissent passer à l'étape de déploiement⁴.

Investir dans le soutien en phase d'amorçage

En complémentarité avec les actrices et les acteurs de l'écosystème, la MIS revendique ainsi la nécessité d'investir dans le soutien en phase d'amorçage, de multiplier les parcours d'accompagnement, le mentorat, la formation, le financement, le maillage entre innovateurs, innovatrices, OBNL, regroupements territoriaux, industries et institutions, pour favoriser l'émergence d'un plus grand nombre et d'une plus grande diversité de projets à fort impact social et environnemental.

Plusieurs acteurs de la philanthropie, du secteur municipal et du privé reconnaissent la pertinence d'investir dans le soutien aux initiatives à fort impact social et environnemental qui ne sont qu'à leur début et n'ont pas encore arrêté leur stratégie de déploiement. La Fondation Mirella et Lino Saputo est un acteur phare de ce soutien dans l'écosystème de l'innovation sociale. La Fondation McConnell et la Ville de Montréal sont aussi des acteurs importants en la matière. Un investissement gouvernemental marqué visant à bonifier cette offre de soutien en phase d'amorçage pour accompagner une plus grande diversité de parties prenantes à innover sur le plan socio-écologique permettra non seulement de voir émerger un bassin de solutions à notre portée pour répondre aux enjeux sociétaux pressants, mais il permettra de valoriser l'innovation sociale comme champ de pratique incontournable pour tout visionnaire actif dans l'épanouissement durable du Québec.

² Le projet de l'AcadieLab est un bon exemple d'une démarche d'innovation sociale en milieu rural: <https://www.mis.quebec/projets-dinnovation-sociale-realises/2019/08/29/acadielab/>

³ Le laboratoire transitoire du Projet Young est un exemple concret d'urbanisme transitoire impliquant une municipalité : <https://www.mis.quebec/projets-dinnovation-sociale-realises/2019/06/03/projet-young/>

⁴ Le programme de l'Incubateur civique illustre le genre de soutien en phase d'amorçage de projets portés par une diversité de leaders de projets : <https://www.mis.quebec/programmes/incubateur-civique/>

2 Investir dans la recherche et l'expérimentation de nos infrastructures sociales participatives afin de renforcer la résilience et la capacité d'action des communautés

Le tout est plus grand que la somme des parties

Nous croyons que l'investissement dans la recherche et l'innovation doit aussi être priorisé dans l'adaptation de nos infrastructures sociales aux enjeux du XXI^e siècle, c'est-à-dire, dans la mise en réseau d'expertises et d'engagement citoyen qui émergent naturellement des espaces publics et communautaires, des équipements municipaux, des institutions éducatives et culturelles, et des regroupements et collectifs d'un territoire, parce qu'en ce faisant, on encourage la multiplication des interactions sociales et la capacité d'action et d'innovation collectives au service des communs.

S'il est vrai que chaque composante de ces réseaux a un rôle distinct essentiel à jouer, l'impact de cette fonction repose surtout sur son accessibilité et sa capacité à attirer des usagers et à les desservir. Une bibliothèque avec peu de membres abonnés, une clinique sans patients et patientes, un plateau sportif inutilisé, ou un collectif citoyen ou communautaire invisible auront peu d'impact sur le tissu social d'un territoire. Cela va de soi. Mais au-delà de leur capacité à desservir individuellement leurs cibles respectives, qu'en serait-il si l'on repensait la façon dont interagissent ces mêmes infrastructures physiques municipales, académiques, environnementales, culturelles; ces infrastructures propres à la santé, à l'industrie et aux commerces, pour qu'elles puissent non seulement accueillir et servir individuellement leurs usagers, mais se compléter activement l'une et l'autre, se lier, s'aligner et amplifier leur potentiel d'impact et d'interaction entre les parties prenantes et entre les différents secteurs d'activités d'un même territoire ?

Si les dispositifs de concertation ont permis de stimuler des démarches d'impact collectif au sein de plusieurs territoires, ces dernières ne sont plus suffisantes pour véritablement soutenir la résilience des communautés et leur pleine capacité d'agir. L'heure est à la recherche et à l'innovation au sein même du pouvoir transformateur des infrastructures sociales de manière à développer une masse

critique participative et faire des communautés de réels foyers d'innovation au service des communs.

Pour illustrer la chose, prenons l'exemple du Pôle communautaire et de santé sociale de Montréal-Nord, un projet qui vise à créer des ponts entre les organisations publiques, parapubliques et communautaires au profit de la santé globale de la population dans le secteur ouest de cet arrondissement. Coporté par de multiples partenaires et soutenu par la MIS, ce projet vise à repenser la façon qu'ont ces actrices et acteurs à l'échelle municipale de collaborer et de cocréer une offre intégrée afin de rejoindre les populations qui ne se prévalent pas de leurs services, soit parce que l'offre n'est pas adaptée à leurs besoins ou en raison d'obstacles liés à l'accès aux services comme la langue, la culture, l'absence de liens sociaux ou autres. Ainsi, en repensant leur modèle de collaboration, en faisant place à la cocréation de leurs services avec les citoyennes et citoyens du quartier, en ralliant leurs forces respectives, les membres du Pôle souhaitent dépasser leurs limites d'actions propres à chacun pour répondre le plus adéquatement possible à la réalité du terrain. En soi, il s'agit là d'une volonté d'innover sur le plan de leurs infrastructures sociales.

La mouvance internationale de modèles de soins de santé communautaires intégrés, sur laquelle est fondé le projet de Communauté soignante, est aussi un bel exemple d'innovation qui repose sur des infrastructures sociales innovantes. Ce modèle vise à repenser le système de santé centré sur les interventions du personnel professionnel vers un système qui gravite autour de relations de soutien du patient ou de la patiente. Plus précisément, il s'agit d'un concept qui invite à briser les cloisons entre le réseau de la santé et la communauté, et à miser sur le potentiel transformateur du lien social et de l'entraide entre citoyennes et citoyens comme vecteurs de renforcement des compétences des parties prenantes à prendre soin l'une de l'autre. On capitalise ainsi sur l'échange d'expertise et la contribution des actrices et acteurs issus du milieu municipal et d'organismes communautaires, des citoyennes et citoyens et du personnel soignant, en les intégrant au cœur d'une démarche d'accompagnement du patient ou de la patiente, le tout dans une perspective innovante d'une offre de soins de santé qui s'avère plus entière, humaine et engageante.

Le capital social, un instrument de résilience et d'épanouissement collectifs

Pour faire face à la pandémie, la relance durable qui s'ensuivra devra permettre d'emboîter le pas et d'accélérer la transition socio-écologique afin de réduire les inégalités sociales, enrayer le racisme systémique, favoriser la carboneutralité, révéler les talents et le plein potentiel des communautés. Pour ce faire, il nous faut considérer le capital social comme un instrument de résilience individuelle et collective. Ainsi, nous croyons qu'il faut investir dans un autre maillon de la chaîne d'innovation en repensant ce que constitue aux yeux de la société les infrastructures sociales, afin de :

- > **favoriser** l'émergence de nouvelles façons de subvenir aux besoins des communautés et de développer leur nouvelle architecture du vivre ensemble ;
- > **réinventer** les formes de collaboration entre les différentes parties prenantes investies au sein d'un même territoire qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble de manière à faire intervenir les citoyennes et citoyens, les organisations et les réseaux d'un même territoire ;
- > **valoriser** la mise en relation des savoirs expérimentiels et professionnels des citoyennes et des citoyens, avec les actifs humains, sociaux, économiques, culturels et environnementaux d'un même territoire et maximiser leur impact.

La création de capital social par le biais de la participation citoyenne contribue assurément à la résilience urbaine. Plusieurs actrices et acteurs municipaux se sont d'ailleurs engagés en faveur des principes transformateurs que représente la résilience parce qu'ils y voient une avenue d'innovation de la gouvernance urbaine. Le « [Cité-ID LivingLab](#) », un incubateur de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) axé sur l'émergence de nouvelles approches intersectorielles misant sur les connaissances et le développement de pratiques innovantes en matière de résilience urbaine, constate que les actrices et acteurs à l'échelle municipale reconnaissent la nécessité de passer d'une administration « (...) basée sur la gestion de problèmes prévisibles à une

gouvernance en réseaux de collaboration axée sur la préparation et la réduction de la vulnérabilité⁵. »

D'autres encore comme la Fondation McConnell reconnaissent que nous avons besoin de relations et de structures pour permettre à la société d'expérimenter, d'apprendre et d'évoluer vers une plus grande résilience collective, et vers davantage d'inclusion, d'équité sociale et de viabilité pérenne⁶.

Des composantes d'infrastructures sociales participatives existent déjà sur le territoire québécois. Pensons au format du budget participatif, aux espaces de coworking, aux ateliers de réparation participatifs, aux plateformes publiques de défis citoyens visant à stimuler la génération d'idées innovantes, à l'urbanisme transitoire qui permet à la population et à des collectifs d'investir des bâtiments vacants et d'aménager des terrains non bâtis pour y déployer des activités qui invitent à la participation et à la mobilisation citoyenne, et qui permettent aussi d'y tester de nouveaux projets et de nouvelles façons de travailler pour augmenter l'impact et la valeur ajoutée des communs⁷.

Mais nous pouvons aller encore plus loin. Cette lettre d'opinion publiée dans [Options Politiques](#) à laquelle la MIS a collaboré propose « (...) d'investir dans l'amélioration de la capacité de gestion des données des organismes communautaires, ce qui permettrait de concevoir des interventions dans les systèmes sociaux et de mesurer leurs effets » ou encore de « (...) soutenir le développement d'un "marché des solutions" où les investissements publics et privés viendraient compléter les subventions et les dons en finançant les initiatives générant les meilleurs résultats (...) ».

Dans cet autre exemple encore, [Every One Every Day](#) (une initiative de Participatory City UK), on met de l'avant un modèle de « ville participative » britannique qui a fait ses preuves dans les quartiers de Barking et de Dagenham et qui prône la création de véritables écosystèmes participatifs à l'échelle de quartiers entiers pour un meilleur usage des espaces, ressources, compétences et connaissances d'un même quartier pour faire émerger un bassin d'initiatives, de talents et d'entreprises à fort potentiel transformateur à l'échelle locale, le tout par la mise en place de soutien en incubation, en prototypage et par la mise en commun de ressources physiques et humaines.

⁵ Source : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0264275120312798>

⁶ Source : <https://mcconnellfoundation.ca/fr/infrastructures-sociales/>

⁷ Pour en savoir plus sur l'urbanisme transitoire, consultez : <https://entremise.ca/>

En s'appuyant sur une plateforme collective de soutien qui s'incarne dans une collection d'infrastructures physiques coordonnées et partagées, dotée d'un financement mixte issu de différents paliers gouvernementaux et de fondations philanthropiques, c'est toute une série de projets et d'entreprises qui est née. En moins de cinq ans, ces infrastructures sociales participatives ont contribué à augmenter le sentiment de sécurité dans les quartiers désignés, ainsi que leur attractivité sur le plan de la qualité de vie, la capacité de la communauté à répondre aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux, et sa capacité à démarrer de nouveaux projets en utilisant les ressources locales.

Un mouvement directement inspiré du modèle britannique est en cours de développement pour tester différents projets pilotes dans trois villes canadiennes dont Montréal. « Canada participatif » souhaite justement propulser ces infrastructures sociales en cherchant à constituer des incubateurs locaux pour renforcer la capacité d'action citoyenne à différentes échelles et faire émerger un bassin de solutions aux problèmes et aux défis vécus par les communautés⁸.

De telles infrastructures sociales ont le pouvoir de faire émerger des systèmes de participation citoyenne qui, à l'échelle des communautés entières, contribuent au développement d'une masse critique d'idées, d'expérimentations et d'initiatives à fort potentiel d'impact positif et qui, à leur tour, s'inscrivent en amont de la chaîne d'innovation et de l'entrepreneuriat. Elles sont en quelque sorte le précurseur de la vitalité sociale et économique des communautés.

Des infrastructures sociales participatives, le maillon manquant de la chaîne d'innovation

Pour renforcer la résilience des villes du Québec, il faut avoir les moyens de ses ambitions et la capacité de s'adapter plus aisément aux multiples enjeux sociétaux. Les villes qui s'en sortiront le mieux sont celles où l'engagement, « l'*empowerment* » et la créativité des communautés seront soutenus avec force de sorte à transformer la dynamique et les modèles de gouvernance plus descendants ou « *top-down* » qui émanent de l'appareil public, et renforcer la complémentarité des différentes échelles de capacité d'action collective.

⁸ Pour en savoir plus, consultez ce lien : <https://vimeo.com/548126695>

Les différents paliers gouvernementaux ont le pouvoir d'aller au-delà de la simple prestation de services. Ils peuvent contribuer à la mise en place des conditions gagnantes à l'émancipation en continu et pérenne des communautés. C'est pourquoi il nous apparaît urgent de valoriser les leviers qui renforcent la création de capital social et enracinent la capacité d'innover et d'entreprendre des citoyennes et des citoyens, pour multiplier et diversifier les initiatives qui ont le pouvoir de répondre aux problèmes systémiques de notre époque.

En favorisant la création d'écosystèmes participatifs et mobilisateurs dans les villes comme en régions, en investissant dans la recherche et l'innovation d'infrastructures sociales participatives, nous contribuerons non seulement à amplifier le potentiel d'impact positif des actifs, des compétences et des connaissances en place au sein des communautés, mais nous renforcerons la portée, la diversité, la cohésion et la richesse des chaînes d'innovation au Québec.

3 Investir dans la R&D sociale pour adapter les cadres structurels réglementaires et financiers qui freinent le déploiement d'innovations à fort potentiel d'impact socio-environnemental positif

Un état des lieux opportun pour faire place à la R&D sociale

L'année de la pandémie de la Covid-19 nous aura confirmé que nous ne pouvons pas nous contenter d'une posture sociétale qui soit exclusivement réactive face aux situations de crise générées par des enjeux socio-environnementaux. Force est de constater qu'un écart se creuse année après année entre l'impact des solutions qui ont été déployées jusqu'à maintenant et l'ampleur et la complexité des problématiques socio-environnementales auxquelles nous sommes confrontés collectivement aujourd'hui. Il importe d'anticiper les effets à plus long terme et d'accélérer la transformation systémique en conséquence pour mieux y faire face.

Ce constat se manifeste notamment par la multiplication de l'implantation de services publics et de centres destinés non plus uniquement aux situations d'urgence, mais à la résilience et à la transition socio-écologique des municipalités, comme c'est le cas pour les villes de Montréal et de

Laval et ailleurs dans le monde. Nous devons certes faire preuve de résilience en temps de crise, mais nous pouvons faire beaucoup plus. Collectivement, nous devons investir dans notre capacité à innover sur le plan social et environnemental, afin d'activer le changement qui s'impose et valoriser l'atteinte de l'impact positif escompté en ce sens dans toutes les sphères d'activités de la société, tant sociale, économique qu'environnementale. Pour ce faire, nous devons faire place à la recherche, à l'expérimentation et au développement, ce qui sous-tend une certaine prise de risque, une posture favorable à une démarche itérative et à l'essai et à l'erreur ; une capacité aussi à concevoir l'aboutissement d'une démarche d'innovation dans le temps et d'anticiper la durée et l'engagement nécessaires des parties prenantes pour voir émerger et se concrétiser une innovation sociale.

Des barrières structurelles qui freinent l'innovation sociale

Notre expérience des récentes années nous a permis de constater l'importance d'innover pour adapter aussi les cadres structurels qui freinent le déploiement des initiatives positives émergentes. Qu'il soit question de politiques, de réglementation, de plans d'aménagement, de modèles d'investissement et de financement, de normes socioculturelles, de pratiques et de méthodologies, ce sont là autant d'obstacles et d'opportunités qui peuvent entraver ou soutenir le plein déploiement de solutions durables et efficaces aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui.

Un collectif citoyen cherche-t-il à revoir la place accordée aux serres urbaines ou aux zones cultivables en milieu urbain ? Il risque de faire face à une réglementation mal adaptée et de se décourager face à l'ampleur des obstacles. Un OBNL souhaite-t-il augmenter l'impact socio-environnemental de ses activités en collaborant avec des leaders d'autres secteurs ou en tirant un revenu de l'entrepreneuriat social ? Il risque de faire face à des obstacles structurels importants en raison d'une loi fiscale mal adaptée à sa réalité et aux règles complexes dissuasives.

Pourtant, la R&D sociale a le potentiel de soutenir non seulement l'appareil public pour lui permettre une plus grande agilité dans l'adaptation de ses cadres réglementaires et financiers, le tout dans un environnement contrôlé et une durée déterminée, mais par prolongement, elle permet aussi de mettre en place les conditions gagnantes pour diversifier et multiplier des innovations sociales dont les retombées positives contribuent directement au milieu de vie d'où elles émergent.

Prenons encore un autre exemple. Un service gouvernemental qui souhaite accélérer la transformation des pratiques agricoles d'une région ou développer un nouveau modèle de gestion des terres noires sur ce même territoire dans le but d'aider l'économie régionale à faire face aux impacts des changements climatiques, aura à cœur de travailler sur des solutions pérennes que s'approprient les productrices et producteurs agricoles en allant au-delà des pénalités et des incitatifs ponctuels comme le sont les subventions ou les amendes. Une démarche de R&D sociale en matière d'innovation réglementaire et financière pourra dès lors contribuer à réduire les barrières structurelles à l'émergence de pratiques innovantes pour faire face à ces défis, tout en facilitant l'adaptation des structures politiques et économiques en vigueur et ainsi soutenir la pérennité et la résilience écologique¹⁰, économique et sociale du territoire en question¹¹.

La R&D sociale, et en particulier la science participative, peut jouer un rôle déterminant dans la transformation durable en **milieu rural**, car elle crée une dynamique de recherche et d'innovation qui met les savoirs diversifiés de multiples parties prenantes de l'agroécosystème au centre de la démarche, dont ceux des chercheuses et des chercheurs, des agronomes, des organisations expertes en innovation sociale, des instances publiques et des productrices et producteurs agricoles, le tout en favorisant la génération d'innovations à fort impact.

La pertinence d'une telle démarche est tout aussi valable en **milieu urbain**. À titre d'exemple : une municipalité dont le cadre réglementaire est peu adapté pour accueillir et soutenir le déploiement des

⁹ Consultez ce projet coporté par le laboratoire d'agriculture urbain AU/LAB, l'organisme Solon et le Centre d'étude en responsabilité et écocitoyenneté (CERSÉ) : <http://www.au-lab.ca/2021/03/22/au-lab-participe-a-un-projet-pilote-dans-rosemont-la-petite-partie-visant-a-reconsiderer-la-place-occupee-par-la-voiture-dans-lamenagement-urbain/>

¹⁰ Pour un complément d'information sur un tel exemple, consultez l'article suivant : <https://www.coupdoeil.info/2021/05/12/jardins-de-napierville-vers-une-gestion-collective-des-terres-noires/>

¹¹ Consultez la page 20 du Rapport d'activités 2020 de la MIS pour découvrir un exemple d'innovation réglementaire et financière en milieu rural : https://www.mis.quebec/wp-content/uploads/2021/04/mis_rapport_activites_2020_fr_final.pdf

innovations sociales qui émergent sur son territoire gagnera à mettre en place les conditions gagnantes à travers la R&D sociale pour expérimenter de nouvelles dispositions réglementaires qui répondent à la fois aux besoins des projets, tout en respectant le seuil d'acceptabilité des citoyennes et citoyens.

Une telle démarche représentera pour la ville en question une façon de « dérisquer » une mise à l'échelle future d'un nouveau processus réglementaire à travers une expérimentation qui fait participer les citoyennes et les citoyens autour de projets concrets, le tout en conditions réelles. Pour l'ensemble des parties prenantes du projet, ce sera l'occasion de renforcer leur capacité et leur agilité collective pour qu'elles s'adaptent positivement et plus facilement aux besoins changeants des communautés et ainsi accélérer la transition socio-écologique.

Le projet du Laboratoire d'innovation civique pour l'expérimentation réglementaire (LICER), est un des « projets leviers » de Montréal en commun (une communauté d'innovation pilotée par la Ville de Montréal dans le cadre du Défi des Villes intelligentes du Gouvernement du Canada), dont les partenaires expérimentent des solutions dans un désir de repenser la ville. Ce dernier est un bon exemple concret d'un dispositif de R&D sociale qui rassemble une diversité de parties prenantes pour adapter les cadres structurels réglementaires qui freinent le déploiement d'innovations à fort potentiel d'impact socio-environnemental positif.

Soutenir la R&D sociale au même titre que la R&D conventionnelle

La R&D dépasse largement les sphères de la recherche et de l'innovation industrielle. Elle s'impose aussi dans une perspective de retombées sociales et environnementales. Nous croyons que la prochaine SQRI doit reconnaître la force et le plein potentiel de la R&D sociale afin de démocratiser cette approche et l'enraciner auprès d'une plus grande diversité d'actrices et d'acteurs issus d'une multitude de sphères, tant privée, publique, civique et communautaire, car elle est un vecteur clé de l'accélération de la transition socio-écologique. C'est pourquoi la MIS recommande :

→ D'élargir l'accessibilité aux programmes de financement du gouvernement provincial en matière de recherche et d'innovation à une plus grande diversité d'entités, dont les OBNL œuvrant en R&D sociale qui en adoptent les pratiques reconnues (laboratoire vivant, recherche-action, recherche-création, recherche-intervention, etc.) et travaillent de concert avec différentes parties prenantes. L'appel de projets en innovation sociale dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO) est un exemple concret du type de programme dont l'accessibilité pourrait être ouverte à différentes cibles. D'autres programmes de financement ou appels à projets en ce sens pourraient être développés aussi ;

→ De valoriser et de faire encore plus de place aux démarches de R&D sociale au sein même de l'appareil public provincial pour faciliter l'adaptation évolutive des cadres structurels relatifs aux lois, à la réglementation, aux normes, au marché et au financement. En ce faisant, le gouvernement se donnera les moyens de ses ambitions pour accueillir et soutenir adéquatement les innovations à fort impact social et environnemental issus de divers secteurs, dont celui de l'impact social, pour répondre aux enjeux systémiques d'aujourd'hui et de demain. Ce faisant, c'est tout l'écosystème de la recherche et de l'innovation qui sera verra plus « agile, performant et efficient » ;

→ De considérer de nouveaux paramètres de financement tant sur le plan fiscal qu'en matière de subventions à la recherche et l'innovation pour permettre à une diversité de participants et de participantes à des activités à mission sociale de consacrer des ressources à la recherche, l'expérimentation et le prototypage de solutions innovantes aux enjeux sociaux, économiques ou environnementaux.



Conclusion

Le Gouvernement du Québec, en lançant cette démarche de réflexion sur l'élaboration de la prochaine stratégie québécoise de recherche et d'innovation, a plusieurs objectifs en tête, dont les suivants :

- > « Multiplier les voies de passage entre la science, l'innovation et la société ;
- > Transformer les connaissances et le savoir québécois en richesse ;
- > Accroître l'efficacité, l'agilité et la performance de l'écosystème de l'innovation ;
- > Renforcer les conditions favorables à la génération d'innovations de rupture et au développement de la science et de la recherche fondamentale ;
- > Contribuer à l'atteinte des engagements du Québec en matière de développement durable. »¹²

La MIS et ses cosignataires proposent ici d'inscrire l'innovation sociale comme vecteur incontournable d'impact positif pérenne au Québec, qui ne peut être banalisé ni compromis en faveur d'une création de richesses privilégiant la rentabilité économique au détriment de l'humain et de l'environnement.

L'innovation sociale s'inscrit parfaitement dans la chaîne de la recherche et de l'innovation comme champ de pratique puissant pour favoriser l'émergence de projets et d'initiatives à fort potentiel d'impact social et environnemental portés par une diversité de parties prenantes québécoises. L'aversion à la prise de risques économiques et la résistance au changement de nos habitudes et comportements sociétaux sont deux freins majeurs à notre capacité collective d'accélérer le pas pour faire face aux enjeux complexes et urgents d'aujourd'hui. Ces derniers appellent justement à la génération d'innovations de rupture et nous croyons que l'innovation sociale est une des clés de cet objectif.

Nous appelons donc à l'intégration plus soutenue et transversale de ce champ de pratique au sein de la prochaine stratégie québécoise de recherche et d'innovation ; à un financement accru au soutien de projets à fort impact social et environnemental en phase d'amorçage ; à un investissement marqué dans nos infrastructures sociales pour leur potentiel de résilience des communautés et leur force d'incubation de projets à impact positif ; et à la valorisation de la R&D sociale pour adapter les cadres structurels qui freinent l'émergence et le déploiement d'initiatives innovantes à impact socio-environnemental positif.

¹² Source : <https://consultation.quebec.ca/processes/sqri2022/f/71/>

Mémoire rédigé par :

La Maison de l'innovation sociale (MIS)

Présenté par :

Patrick Dubé, Directeur général de la
Maison de l'innovation sociale (MIS)

Luciano Barin Cruz, Ph.D., Professeur titulaire,
Directeur Pôle Ideos, HEC Montréal

Luce Beaulieu, M. Sc., Directrice exécutive, Centre
interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation
du développement durable (CIRODD)

Nadia Bhuiyan, Vice-rectrice, Partenariats et
apprentissage expérientiel, Université Concordia

Jason Ens, Directeur exécutif, Politique
académique, planification et initiatives
stratégiques, Université Concordia

Jayne Engle, PhD, OJQ, Professeure associée,
Université McGill, École d'urbanisme



Maison
de l'innovation
sociale

MIS

**1155, boul. René-Lévesque O.,
bureau 4100,
Montréal (Québec) H3B 3V6**

514-871-9941

www.mis.quebec

info@mis.quebec



[facebook.com/
MaisonInnovationSociale](https://facebook.com/MaisonInnovationSociale)



[linkedin.com/company/
maison-de-l'innovation-sociale](https://linkedin.com/company/maison-de-l'innovation-sociale)



twitter.com/misquebec



[www.youtube.com/
MaisondelinnovationsocialeMIS](https://www.youtube.com/MaisondelinnovationsocialeMIS)